Stock CO_2

LABEL
BAS-CARBONE

FICHE PROJET · CARBON AGRI

Les Herbages du Val — Saint-Paul-en-Pareds



Saint-Paul-en-Pareds · Vendée (85)

Ce projet d'élevage sur 63 hectares dans la commune de Saint-Paul-en-Pareds suit la méthode Carbon Agri : à partir d'un diagnostic carbone de toute l'exploitation, l'éleveur met en œuvre un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de son troupeau et de ses cultures.

SURFACE ENGAGÉE	LEVIERS	CO_2 ATTENDU	LABELLISÉ EN
63 ha	3	47 t	2022
en pratiques bas-carbone	pratiques engagées	sur la durée du projet	le 27 octobre

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES

Notification
10 juillet 2022

Dépôt du dossier
1er août 2022

Labellisation
27 octobre 2022

Vérification par un auditeur indépendant
À venir

LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	CARBON AGRI

LES PRATIQUES ENGAGÉES

Introduction de légumineuses
Implantation de légumineuses en mélange ou en culture pures

Valorisation du pâturage
Augmenter la durée de pâturage

Autonomie protéique
Optimiser la consommation de concentrés

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE
Saint-Paul-en-Pareds

DÉPARTEMENT
Vendée (85)

RÉGION
Pays de la Loire

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 27 octobre 2022 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

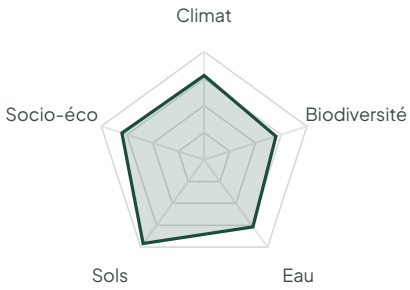
Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO_2 indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **80** sur 100

Climat — **78** / 100
Ce projet vise 47 tonnes de CO2e de réductions d'émissions attendues sur sa durée : elles seront reconnues après vérification.

Biodiversité — **70** / 100
Ce projet agit d'abord sur les émissions de l'élevage ; ses effets sur la biodiversité dépendent des pratiques de l'exploitation, comme le maintien des prairies et des…

Eau — **77** / 100
Ajuster les apports d'azote limite aussi les risques de fuite de nitrates vers les eaux.

Sols — **96** / 100
Les leviers de ce projet ne visent pas directement le stockage de carbone dans les sols.

Socio-économique — **80** / 100
Ce projet de 63 ha à Saint-Paul-en-Pareds accompagne une exploitation d'élevage dans l'évolution de ses pratiques, à partir d'un diagnostic de toute l'exploitation.

Scores sur 100 attribués par Stock CO2 : indicateur propre à Stock CO2, distinct du Label Bas-Carbone.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD 2
Faim zéro
Ce projet accompagne une exploitation d'élevage à Saint-Paul-en-Pareds qui continue de produire : il contribue à une production alimentaire moins émettrice de gaz à…

ODD 12
Consommation et production responsables
Ce projet fait évoluer les pratiques d'une exploitation d'élevage vers une production moins émettrice de gaz à effet de serre.

ODD 13
Lutte contre les changements climatiques
C'est l'impact principal : ce projet vise 47 tonnes de CO2e de réductions d'émissions attendues, dans le cadre du Label Bas-Carbone : elles seront reconnues après…

ODD 15
Vie terrestre
Ce projet agit sur les émissions de l'élevage ; les prairies et les haies, là où l'exploitation en compte, restent des milieux favorables à la vie terrestre.

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

27 octobre 2022	**Labellisation** Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
1er août 2022	**Dépôt du dossier** Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des leviers mobilisés, calcul des réductions attendues, engagement de suivi…
10 juillet 2022	**Notification du projet** Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/les-herbages-du-val-091-001

Synthèse de la page publique du projet · état au 13 novembre 2026 · Stock CO_2 · empreinte `A3CE CAF3 F926 9518`